



Solidaires Unitaires Démocratiques
BRANCHE CNRS-INRIA



REUNION ORGANISATIONS SYNDICALES (OS) - DIRECTION DU CNRS du 25/09/06 THEME principal : statuts des personnels ITA

Direction : Arnold Migus (AM - DG), Christine d'Argouges (C. d'A - DRH), Alain Resplandy-Bernard (ARB - SG) et Muriel Sinanidès (MS - Adj. DRH).

Autres syndicats : SNIRS-CGC, SNPRES-FO, SNTRS-CGT, SNCS-FSU, Sup-Rech-UNSA, SNPTES-UNSA, Sgen-CFDT-Recherche-EPST.

SUD-Recherche-EPST : Anne-Marie Argenti, Jean Lesrel et Stéphane Martin.

Ordre du jour qui était annoncé :

- Présentation de la nouvelle DRH ;
 - Etat d'avancement des projets SIRHUS et BFC ; voir doc :
 - ✚ site du Secrétariat Général <http://www.sg.cnrs.fr>
 - ✚ derniers n° de SG-Hebdo
<http://www.sg.cnrs.fr/sghebdo/archives/2006/07/210706/sghebdo2.htm#SIRH> pour SIRHUS et
<http://www.sg.cnrs.fr/sghebdo/archives/2006/06/300606/sghebdo2.htm#BFC> pour BFC
 - ✚ nos comptes-rendus <http://www.sud-recherche.org/SPIProd/IMG/pdf/Handicap-DG-OS-06-07-10.pdf>
 - modification des statuts, notamment Cat.C, suite aux accords de janv. 2006 entre le Min. de la Fonction Publique C. Jacob et 3 OS (CFDT, CFTC et UNSA) ;
 - Budget CNRS 2007 ;
 - ANR ;
 - AERES (Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur) : qui évalue qui ?
-

AM s'excuse de devoir s'absenter pour cause d'invitation à l'Elysée pour l'**inauguration du HCST** (Haut Conseil de la Science et de la Technologie) à 10h. Il rappelle les nouvelles nominations de C. d'A au poste de DRH, et Arnaud Benedetti en tant que Dir. Communication.

C. d'A se présente en rappelant sa longue carrière dans l'administration de la Recherche, sa bonne connaissance des EPST, indiquant par ailleurs sa présence au CNRS en 1982 au moment du changement de statut des personnels vers la Fonction Publique.

AM évoque la Loi de Programme sur la recherche, et l'**ANR** (Agence Nationale pour la Recherche) qui devient un établissement public avec lequel il faudra discuter au mieux et établir un dialogue permanent. Une proposition de sujet par le CNRS, a été retenu, intitulé « Chimie de l'environnement durable ».

Le décret de création de l'**AERES** ne comporte pas de modification du Comité National (CoNRS). Ce dernier se verra confier la prospective, les jurys d'admissibilité, l'évaluation des labos et pourra regarder les recommandations de l'AERES. AM estime que cela va entraîner une homogénéisation des critères d'évaluation entre l'AERES et le CoNRS sur ceux de ce dernier, lequel sera élargi à l'ensemble des secteurs de la recherche. Il est question qu'un groupe d'expert de l'AERES soit constitué, de 6 membres minimum dont 1 au moins du CoNRS, voire plus.

CGT : Le décret 9534 de **modification des statuts des personnels** est en cours d'élaboration au ministère. Le CNRS doit avoir reçu ces textes ? Pourquoi n'ont-ils pas été transmis aux OS pour préparer cette réunion ?

CA : Le conseil supérieur de la fonction publique d'Etat se réunit le 29 septembre pour en discuter. Le CNRS n'a pas d'autres informations. Le calendrier sera très serré car les décrets doivent sortir en décembre.

CFDT : Il est étonnant que le directeur du CNRS n'ait pas été consulté...

CA : La direction a été consultée mais aucune action n'est possible.

FO souligne qu'il est important que cela soit débattu en amont par la direction du CNRS compte tenu de la spécificité de nos métiers par rapport au reste de la fonction publique.

CA s'en remet à la discussion prévue le 29 septembre.

CGT : Avec la LOLF, le contingentement statutaire dans les corps va disparaître. Que fera la direction l'année prochaine?

ARB répond que les budgets ne sont pas encore arrivés : il n'est donc pas possible d'en discuter.

CA dit que le protocole "Jacob" n'est qu'un cadre et qu'il faudra s'entendre sur les applications qui en seront faites au CNRS, ce qui pourra être fait au prochain CTP.

ARB insiste sur le fait que le cadre budgétaire de la LOLF, n'est pas encore arrivé et que la DRH n'est pas encore au complet.

AM dit qu'il faut préparer l'avenir de l'établissement en tenant compte du nouvel environnement dû aux **PRES** (Pôles de

Syndicat SUD-Recherche-EPST

Secrétariat National : Cemagref - Parc de Tourvoie, BP 44 - 92163 Antony Cedex

✉ contactCnrs@sud-recherche.org 💻 www.sud-recherche.org/SPIProd/

☎ 01 43 54 60 36 - fax 25 29 48 (Anne-Lise MILLAN-BRUN) ou 04 72 44 84 29 - fax 80 04 (Alain CASTERA)

Recherche et d'Enseignement Supérieur) et **RTRA** (Réseaux Thématiques de Recherche Avancée) qui vont être structurants pour une politique de sites ; 20 appels à projets ont été lancés. Il souhaite établir un projet stratégique pour le CNRS à l'horizon 2020, pour montrer ainsi la force de proposition du CNRS et le rôle qu'il veut lui voir tenir.

FO rappelle l'avis défavorable qu'a émis le **CNESER** (Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) sur l'AERES (28 voix contre 20) et demande à AM ce qu'il en pense.

AM admet qu'il partage certaines observations émises par la CNESER. Néanmoins, il ajoute que ce qui compte c'est la recherche et pas seulement le CNRS pour le CNRS. Il faut regarder autour de nous comment la recherche est organisée, et tendre vers un équilibre entre fondations, organismes et universités. Nous devons nous aligner sur les standards internationaux, et apprendre de l'extérieur d'autres modes de fonctionnement.

FO note que l'expérience de l'année passée montre que le fonctionnement de l'ANR manque de transparence et est problématique.

AM dit que si c'est le cas l'ANR ne survivra pas, car c'est au niveau européen et non au niveau national que les financements doivent s'organiser.

UNSA : Qu'en est-il des PRES ?

AM répond que l'objectif est de contractualiser avec les PRES.

UNSA fait remarquer qu'il n'y a pas d'implication d'élus du personnel dans les nouvelles structures.

CA répond qu'il y aura des personnels nommés, représentants du site dans les RTRA, que les agences ne sont là que pour gérer les projets, et que le CNRS est représenté au CA de ces agences.

CGT conclut avec ironie que, s'il comprend bien, ni l'ANR, ni l'AERES, ni les RTRA ne prêtent à conséquence... L'organisation fondamentale de la recherche est modifiée, notamment son financement, mais que somme toute il n'y a rien à dire de plus. L'effet quantitatif des financements, conjugué à ces restructurations, entraîne une modification complète du CNRS. On peut se demander ce que devient le CoNRS dans un tel dispositif?

CA pense que le CoNRS est nécessaire, qu'il y aura un niveau d'évaluation supplémentaire, rien de plus. Le CoNRS continuera à jouer son rôle au niveau des personnels et des recrutements.

SNCS souligne l'écart entre discours ambitieux sur le CNRS et son avenir, et la sous estimation du danger que constitue le bouleversement du paysage de la recherche, source d'inquiétude quant au futur du CNRS.

AM et ARB quittent la réunion. Interruption de séance souhaitée par la CGT, avec soutien des autres OS.

Une discussion est entamée entre OS sur la suite à donner à cette réunion où aucune information concrète n'est fournie. L'ensemble des OS s'accorde sur un recadrage de l'OdJ, et la CGT suggère qu'un communiqué de presse soit établi en fin de réunion pour rendre publique la situation actuelle.

Présentation de SIRHUS par Christiane Enamé, directrice du projet

Le 1^{er} janvier 2007, les 33 000 agents du CNRS seront gérés et/ou payés par le nouveau système d'information Sirhus. Au cours du 1^{er} semestre 2007, le système sera enrichi par de nouvelles fonctionnalités de gestion des ressources humaines ouvertes aux équipes de direction des laboratoires, aux services des ressources humaines des délégations et à la direction des ressources humaines. Ce système permettra la gestion d'un dossier unique par agent (qu'il soit CDD ou titulaire) et sera en temps réel. La formation est en cours par 50 formateurs internes. Cela devrait permettre un meilleur suivi des agents, qu'ils soient titulaires ou CDD. Après une question des OS, le système répond à la Loi informatique et liberté. Cf. <http://www.sg.cnrs.fr/sirhus/default.htm>

Présentation de BFC par Marc Duschenes et Pascal Loisel

Pour la mise en œuvre de la LOLF (Loi Organique relative aux Lois de Finances), l'évolution du régime budgétaire et comptable des EPST (délai pour le CNRS 1^{er} janvier 2007) et le protocole de modernisation signé par le CNRS avec la Direction de la Comptabilité Publique et le Ministère (simplification administrative, allègement des procédures et des contrôles ...) le CNRS met en place un nouveau système informatique BFC (Budget, Finances, Comptabilité). Ce système doit être compatible avec le système Xlab actuel. Cf. <http://www.sg.cnrs.fr/bfc/default.htm>

Après discussion avec les OS : A part la quasi certitude de perturbation engendrée par le nouveau progiciel en début d'année, il y aura surtout un contrôle a posteriori qui impliquera plus les gestionnaires d'unités (labos ou services). Ce système doit aller dans le sens de l'allègement mais il faudra être vigilant au niveau des labos que cela soit exact et qu'il n'engendre pas plus de stress. L'UNSA fait remarquer que la fusion d'unités entraîne de la gestion délocalisée, probable difficulté supplémentaire. La CFDT se demande à quoi sert ce genre d'information aux OS. C. d'A insiste sur l'importance avec les OS pour ce genre de projet, car il peut surgir une réflexion pour accompagner les adaptations des personnels à ces nouveaux outils. La CGT demande s'il y a eu une étude de l'impact sur les personnels en termes de charge de travail. C. d'A dit que des budgets ont été prévus pour des vacances et des CDD. MS dit que des formations à l'outil sont opérationnelles dès cet automne et qu'il y a une étude DG/DR qui se met en place pour évaluer les évolutions en terme de métiers. Une demande de stage pour un syndicaliste CGT a été demandée.

Réponses de la Direction, représentée par C. d'A et MS aux Questions, numérotées de I à XII, que listent les OS, au cours d'un tour de table.

I- Prochaine campagne Noemi ?

MS : Elle aura lieu le 30 octobre prochain. Cette campagne d'automne a été décidée de façon à ce que les postes non pourvus

Syndicat SUD-Recherche-EPST

Secrétariat National : Cemagref - Parc de Tourvoie, BP 44 - 92163 Antony Cedex

 contactCnrs@sud-recherche.org  www.sud-recherche.org/SPIPprod/

 01 43 54 60 36 - fax 25 29 48 (Anne-Lise MILLAN-BRUN) ou 04 72 44 84 29 - fax 80 04 (Alain CASTERA)

puissent être mis aux concours externes au printemps 2007.

II- Recrutement des personnels handicapés

Le CNRS fait son possible pour respecter les 6% de recrutements de personnels handicapés par an. Il y a eu 33 postes pourvus, cette année : 300 candidats s'étaient présentés, 100 ont été convoqués devant des jurys, composés de Directeurs d'Unité, de responsables RH en région et d'experts de la fonction. Les personnes recrutées commenceront le 1^{er} décembre prochain.

CGT : Comment sélectionnez-vous les postes à pourvoir ?

MS : Les départements émettent des fléchages tenant compte des demandes de leurs laboratoires. Après quoi, il y a une étude de faisabilité en terme d'accessibilité au site et des activités de la fonction. La DG opère les arbitrages.

III- Evaluation des ITA

C. d'A : L'évaluation des ITA sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion; sera présenté le bilan de la procédure de promotions par BAP. Les 1^{ers} bilans fournis par les délégations font état de la satisfaction générale exprimée par les groupes de Directeurs d'Unités (2 à 5 personnes selon les BAP et les délégations), choisis pour leur expertise dans les différentes BAP. Il a été constaté que certains agents se trouvent à cheval sur plusieurs BAP (par ex. BAP D et E). Certains groupes souhaitent que les dossiers de carrière fassent état des concours passés par l'agent.

FO : Cette dernière mesure serait totalement illégale, si elle prenait effet.

CFDT : L'égalité de traitement entre agents n'est pas respectée, sachant que certaines délégations mettent les dossiers à la disposition des OS pendant 3 semaines et d'autres pendant 3 jours.

IV- Les statuts

C. d'A : La DG du CNRS dépend des choix du ministère. Le protocole "Jacob" est un cadre à l'intérieur duquel il y aura des marges de manœuvre qui seront négociées avec le ministère (les changements de grade des ITA, par exemple). On sait déjà que la catégorie C va faire l'objet d'un regroupement dans un corps unique. Pour les chercheurs, cela ne changera pas beaucoup. De toute façon, toutes ces mesures seront débattues au Conseil d'Administration. Il faut s'attacher à mettre au point des règles de négociation DG/OS pour que les débats au CA soient constructifs.

CGT : Il y a 4 réunions de 3 heures du CA par an. Comment peut-on sérieusement penser influencer sur les décisions en si peu de discussions?

C. d'A : Nous ne disposons pas actuellement des éléments permettant de discuter. On pourra revenir sur cette question au CTP de décembre, quand nous posséderons les informations.

V- Précarité au CNRS, etc.

C. d'A : IL est prévu de faire un état des lieux de la précarité introduite par les contrats universitaires dans les unités mixtes Université/CNRS.

VI- La transparence des primes

CGT : 2,6 millions € cette année consacrés aux PPRS des ITA. Les OS demandent depuis longtemps qu'il y ait une attribution supplémentaire de primes pour les techniciens.

CFDT : On attend un geste pour ces personnes qui sont souvent bloquées en fin de grille des salaires depuis 15 ans !

C. d'A : La DRH a mis au point une commission "personnel-mobilité" qui doit faire le point sur ces problèmes.

VII- Les chercheurs enseignants

C. d'A : Une expérimentation consistant à accueillir des chercheurs enseignants est en cours à Strasbourg, Nice et Paris VI.

VIII- Problème des analystes documentaires

C. d'A : Il est en cours de résolution.

IX- Paiement des 2500 € d'amende que le CNRS a été condamné à verser à Mme ?

C. d'A : Cette somme doit être versée cette semaine.

X- Calendrier du dialogue social

C. d'A : Le service DRH n'est pas encore au complet. Je viens d'arriver, MS est mon adjointe. M. ? doit être remplacé.

XI- Poids des OS dans les décisions?

SNCS : Même si les CTP reprennent leurs cours et que les ordres du jour sont transmis aux OS en temps et en heure, quel est le poids des OS dans les prises de décisions?

XII- L'hygiène et la sécurité

CGT : Les règles d'H&S ne sont pas respectées dans beaucoup d'universités. Les commissions régionales (CRHS) sont inexistantes dans beaucoup de délégations.

Syndicat SUD-Recherche-EPST

Secrétariat National : Cemagref - Parc de Tourvoie, BP 44 - 92163 Antony Cedex

 contactCnrs@sud-recherche.org  www.sud-recherche.org/SPIPprod/

 01 43 54 60 36 - fax 25 29 48 (Anne-Lise MILLAN-BRUN) ou 04 72 44 84 29 - fax 80 04 (Alain CASTERA)